

## Décision DG-2025-04 relative à la composition du Comité local de sélection TPCAU

### LE DIRECTEUR

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L. 952-6 et L. 952-6-1 ;  
 Vu le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;  
 Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;  
 Vu l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des ensa ;  
 Vu l'avis n°2025/CPS-restreint/004 du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte le 18 février 2025 fixant la composition nominative des comités de sélection ;  
 Vu le règlement intérieur du comité de sélection de l'ensa Nantes pour le poste de Maître de Conférences du champ disciplinaire Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU) en catégorie 2,

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Maître de Conférences dans la discipline TPCAU est fixée à 12 membres.

**Article 2** : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement du Maître de Conférences est fixée comme suit :

<b>ENSA NANTES</b>
Référence de la fiche de poste : 2024-1778353 - Maître de Conférences des ENSA, catégorie 2
Discipline : TPCAU

<b>Membres appartenant aux établissements</b>				
N° Ordre	Civilité	Nom	Prénom	Discipline
1	M	DEFRAIN	François	TPCAU
2	M	PERRAUD	Julien	TPCAU
3	Mme	LEGROS	Fabienne	TPCAU
4	Mme	BOYER	Pauline	ATR
5	M	MASSIRE	Hugo	HCA
<b>Membres extérieurs aux établissements</b>				
6	Mme	PORTNOÏ	Anne	TPCAU
7	Mme	TAILLANDIER	Ingrid	TPCAU
8	Mme	CLARISSE	Catherine	TPCAU
9	M	MARTINETTI	Grichka	TPCAU
10	M	ROPARS	Edouard	TPCAU
11	Mme	SANTOS	Marta Miranda	STA
12	M	PIMAS-MEGIA	Jordi	TPCAU

**Article 3 :** Madame Anne PORTNOÏ, Maîtresse de Conférences de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, est désignée en qualité de Présidente de ce comité de sélection.

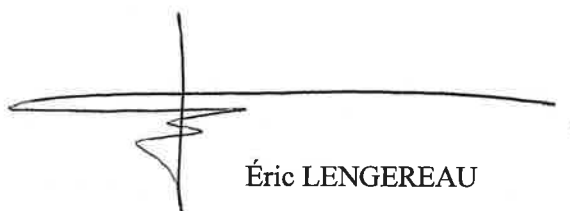
**Article 4 :** Monsieur François DEFRAIN, Maître de Conférences de l'ensa Nantes, est désigné en qualité de Vice-Président de ce comité de sélection.

**Article 5 :** Madame Ingrid TAILLANDIER et Madame Catherine CLARISSE sont désignées en qualité de suppléantes à la présidence de ce comité de sélection.

**Article 6 :** Le comité de sélection TPCAUI fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2025, pour le poste référencé à l'article 2. Après avoir délibéré sur les candidatures et déterminé la liste des candidats retenus, il est mis fin au comité de sélection.

**Article 7 :** Les services administratifs de l'ensa Nantes sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes le 12 mars 2025



Éric LENGEREAU